

RASTEAU

BULLETIN MUNICIPAL n°49 Décembre 2022



Chères Rastellaines, chers Rastellains

Le froid commence à piquer, les premiers flocons sont tombés sur le Ventoux, l'hiver est là entraînant avec lui les fêtes de fin d'année qui arrivent à grands pas.

En cette période, je vous demanderai plus que jamais d'être solidaires et bienveillants. Même si nous avons tous des tracas au quotidien, il faut savoir relativiser, regarder le monde qui nous entoure et se dire qu'à Rasteau nous sommes quand même privilégiés. Sachez savourer les petits moments heureux et prenez le temps d'apprécier les plaisirs de la vie.

En effet, la vie est courte, les accidents sont vite arrivés et, à Rasteau, nous avons échappé à ce qui aurait pu être un drame. Oui, notre école a survécu aux flammes, seuls quelques pans de mur et le plafond de la salle de garderie ont dû être rénovés. Un accident, un accident tout bête, mais qui aurait pu entraîner des conséquences dramatiques sans le courage, le sang-froid, l'intelligence, les bons gestes de toutes et tous. A juste titre, je tiens à féliciter et à remercier encore une fois l'ensemble du personnel communal, les enseignantes, les enfants, les parents et enfin mes collègues du conseil municipal qui ont, à leur manière, permis que cet incident ne reste qu'un incident.

Même si le mauvais temps en a décidé autrement, je tiens à remercier chaleureusement « Rasteau Bienvenue » d'avoir eu l'excellente idée d'organiser un marché de Noël sur la place du village. Il faudra absolument réitérer cela, l'an prochain, car il est important d'animer et de faire vivre le cœur de notre village lors de la saison hivernale quand tout est plus tristounet... Cela dit, la vente de sapins et d'objets de Noël confectionnés par les enfants de l'école a eu un vif succès. Nous remercions les enseignantes, les membres de l'APE ainsi que les parents d'avoir joué le jeu et d'être venus, malgré la pluie, sous le préau de l'école en ce dimanche 4 décembre. Je remercie aussi « La Rastellaine en Fête » qui, chaque année, organise une petite soirée de Noël au cours de laquelle petits et grands se retrouvent autour du Père Noël pour un moment convivial des plus agréables. De plus, le marché de Noël organisé par la Cave Coopérative a eu du succès et nous nous en réjouissons également.

Vous aurez remarqué que, cette année, en pleine crise énergétique et écologique, les illuminations de Noël ont été installées plus tard qu'à l'accoutumée. Pour les mêmes raisons, elles seront éteintes plus tôt, dès le 9 janvier. Il est hors de question de passer les fêtes dans le noir et de mettre de côté la féerie que les lumières multicolores apportent, mais simplement de les limiter dans le temps.

C'est pour ces mêmes raisons, mais aussi à cause de la pollution lumineuse, que l'éclairage public va être modifié prochainement. En effet, dans un premier temps, l'éclairage communal sera éteint de 23h à 5h30 et ce dès le 9 janvier. Nous savons que vous comprendrez qu'il est important de changer nos comportements pour protéger notre chère planète. Grâce à ces mesures nous contribuons, à notre petite échelle, à sa préservation.

De même, pour répondre aux impératifs écologiques, nous devons adopter un geste très important qui doit devenir un réflexe : « le tri des déchets ». Depuis le jeudi 1^{er} décembre 2022 le tri s'est simplifié ! Dorénavant, nous pouvons trier TOUS les emballages. De nouvelles consignes vont grandement faciliter le geste de tri au quotidien et augmenter le volume des déchets recyclables.

Enfin, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés des personnes qui vous sont chères. Profitez et savourez chaque bon moment que la vie vous offre.

Et pour bien commencer l'année nouvelle, la municipalité invite toute la population aux vœux du Maire qui auront lieu le vendredi 6 janvier 2023 à 18h30 au CLAEP. *A vos agendas !!!!*

BONNE FIN D'ANNEE A TOUTES ET A TOUS ET A L'AN QUE VEN

Laurent ROBERT, Maire.

LA FIN D'ANNEE C'EST AUSSI LE TEMPS DES BILANS

Monsieur le Maire le soulignait dans son édito, la fin d'année doit être le temps des retrouvailles en famille, des joies partagées entre petits et grands, de la tolérance, de la bienveillance. C'est aussi le temps du bilan de l'année. Vous savez combien à Rasteau le Vin, la Vigne et les Vendanges sont prépondérants c'est donc avec le bilan des vendanges que nous commencerons.

A TOUT SEIGNEUR TOUT HONNEUR : LA CAVE COOPERATIVE

Le début du mois d'octobre a marqué la fin des vendanges. Celles-ci ayant débuté dès le mois d'août, ce sont donc les plus longues jamais enregistrées par nos Artisans Vignerons. Bien vite les équipes en cave ont pris le relais et ont commencé la vinification. Après une année rythmée et perturbée par des conditions climatiques imprévisibles, la vigne a su s'adapter et a fourni de nombreuses grappes. Toutefois, la grêle, le manque d'eau et de forts pics de chaleur ont eu un impact sur la taille des raisins, ce qui a eu pour conséquence une réduction du volume de la production.

Mais soyez rassurés, amateurs de bon vin, même si la quantité est réduite, la qualité, elle, est au rendez-vous.

Le millésime 2022 en deux mots : fruité et souple

Paul GIRARD



Heure d'affluence devant la cave c'est déjà des « embouteillages »

LE DEBUT DE SAISON DE L'A.S.R

En équipe première, l'A.S.R. est 8^{ième} au classement résultat de 2 victoires, 1 nul et 3 défaites sur les 6 matches de ce trimestre.

C'est encore un groupe très jeune bien qu'encadré par quelques joueurs d'expérience mais en constance progression.

Pour le reste de la compétition nous pouvons donc espérer de bons résultats à venir et, pourquoi pas finir dans les cinq premières places.

En équipe 2, le club n'est que 12^{ième} en 7 matches (6 défaites et 1 nul). Cela est dû à un début de saison très difficile : retards des licences, absences, vacances. Mais dès que l'équipe est au complet nous nous apercevons vite qu'elle peut rivaliser avec les meilleurs, preuve en est le résultat obtenu contre le leader de notre groupe, Vaison : une courte défaite 0-1.

Classement équipe 1 poule B

1 ^{er} Les Angles EMAF 2	16 pts
2 ^{ième} MJC V Bollène	16 pts
3 ^{ième} Caderousse	15 pts
4 ^{ième} Velleron SO	15 pts
5 ^{ième} Bédarrides AS	13 pts
6 ^{ième} SP Courthézon Jonqui. 3	9 pts
7 ^{ième} Althen SC	9 pts
8 ^{ième} A.S.Rasteau	7 pts



Vous pouvez retrouver tous les classements de toutes les équipes rastellaines sur le site de la Mairie.

www.rasteau.fr ;

rubrique Info

municipales ; sous-

rubrique Associations

puis A.S.R

Classement équipe 2 poule A

1 ^{er} Les Minots du Vasio	18 pts
2 ^{ième} Espe.Sorguaise 2	15 pts
3 ^{ième} O. Montelais 3	13 pts
4 ^{ième} Sp.O. Mornassien	13 pts
5 ^{ième} Comète S. Sarriens	12 pts
6 ^{ième} U.S. Lapalutienne	10 pts
7 ^{ième} U.S. Autre Provence 3	10 pts
8 ^{ième} A.V.S. Bédarridais 2	8 pts
9 ^{ième} S.P.C. Mondragonais 2	6 pts
10 ^{ième} Malaucène R.G. 3	4 pts
11 ^{ième} MJC V Bollène 2	4 pts
12 ^{ième} A.S.Rasteau	1 pt

Cependant, le rêve de tout club, dans notre région, reste Une finale en coupe « Roumagoux » et là, nous avons encore toutes nos chances puisque l'ASR est toujours en lice pour les ¼ de finale.

Pour 2023 j'adresse à l'ASR tous mes vœux de réussite et pourquoi pas une belle coupe Roumagoux.

Stéphane DUMAS

Ce qui fait qu'un village est vivant, actif, entreprenant c'est son tissu associatif

LA RASTELLAINE EN FÊTE INVITE LE PERE NOËL



Ne craignant ni le froid ni le mistral le Père Noël était au rendez-vous fixé par le Comité des fêtes. Les enfants, impatients, se sont pressés autour de lui, devant le sapin illuminé. Eux aussi, accompagnés de leurs parents et d'une partie du Conseil Municipal, avaient bravé cette température hivernale qu'un excellent vin chaud a réussi, tout de même, à faire remonter. Comme il est de coutume à Rasteau, une ambiance conviviale et bon enfant a régné sur cette sympathique manifestation.

Nous ne remercierons jamais assez la Rastellaine en fête et ses jeunes membres qui animent au fil des saisons la vie de notre village.

Notons, d'ailleurs, qu'ils nous proposeront, dès le 4 mars 2023, un repas à l'occasion du carnaval, au CLAEP.

FIN D'ANNEE TRES ACTIVE POUR LES ASSOCIATIONS

CLUB DETENTE ET LOISIRS

Le Club du 3^{ème} Age « Détente et Loisirs » a repris ses activités dès le mois de septembre avec succès au cours de deux rencontres mensuelles : loto et goûter ou après-midi jeux. Le 10 septembre, 45 personnes ont participé à une sortie à la journée en Camargue. En octobre, notre talentueux Patrick Licasale est venu gracieusement animer un après-midi et, à entendre nos anciens reprendre en chœur les chants de leur jeunesse, nul doute que Patrick a été très apprécié. Un grand merci à lui, et si d'autres rastellains se sentent l'âme musicienne, qu'ils n'hésitent pas à venir nous voir.

Le 11 novembre, nous sommes allés à Roaix déguster notre traditionnel repas : 68 participants ont partagé un moment de plaisir et de convivialité.

Fin novembre, notre loto annuel a rassemblé une centaine de joueurs ; de beaux et nombreux lots ont pu satisfaire les heureux gagnants (appareils ménagers, corbeilles garnies, jambons, agneaux, tablettes, téléviseur, et grande corbeille de Noël)...tout en dégustant oreillettes, bugnes, croquants et pains d'épices de nos adhérents.

Enfin, un grand nombre de participants ont pu apprécier notre goûter de Noël le 14 décembre, animé par Alan Flor, il fut aussi très prisé des danseurs.

A toutes et à tous nous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et espérons nous retrouver, encore plus nombreux, l'an prochain.

Monique et Simone BRESSY



Si les Anciens s'amuse, les petits ne passent pas leur tour pour organiser des manifestations

FIN D'ANNEE CHARGEE POUR LES ENFANTS DE NOTRE ECOLE

Deux moments forts pour les enfants en cette fin d'année : Halloween et le Marché de Noël.

Halloween, tout d'abord, pour lequel les écoliers, fortement aidés par leurs enseignantes et le personnel de l'école proposaient toute une variété de mets à base de cucurbitacées. Potage, tarte, gratin et autre dessert ont régalé les parents et les visiteurs, dans le jardin de la Mairie.

Le marché de Noël.

Le dimanche 4 décembre, de 10h à 12h30, l'école de Rasteau a fait un marché de Noël. Il a lieu sous le préau de l'école parce qu'il pleuvait. Tous les élèves avaient fabriqué plein d'objets pour les vendre : les Cm1-Cm2 des étoiles pour décorer le sapin, les Ce1-Ce2 des sapins pour décorer la maison, les GS-CP des sapins en mosaïque et enfin les PS-MS une jolie décoration pour la table.

Ils avaient aussi préparé des croquants aux amandes, des sablés, des pains d'épices et des cookies aux Smarties.

L'APE a vendu des grains de blé pour la Ste Barbe, des sapins, des pochettes, des boîtes de chocolats, du chocolat chaud et des cakes...L'argent récolté servira à payer notre voyage scolaire.

Ce marché de Noël a été un beau moment de partage q̄i a eu un franc succès malgré la météo.

Christine HECQUET



Il faut aussi penser aux enfants en situation de handicap et c'est la vocation de l'opération brioches

« OPERATION BRIOCHES »

C'est avec une semaine d'avance, du 3 au 9 octobre, qu'a eu lieu la traditionnelle « *Opération Brioches* », organisée dans le cadre des Journées nationales de solidarité des associations de l'Unapei, avec le nouveau slogan :

« *Pour vous, ce n'est qu'une brioche...pour les associations Unapei c'est un soutien pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap* ».

Pour la 53^{ème} année, Rasteau s'est mobilisé pour l'association APEI d'Orange qui finance des projets pour les enfants en situation de handicap (Vacances adaptées, aide aux familles, achats de matériels ludo-éducatifs,...)

La vente des 120 brioches, le mercredi 5 octobre (le matin sur le marché et l'après-midi en porte à porte) nous a permis de récolter 720 € ;

Petite augmentation : la brioche était vendue 6 €, cette année.

Rappelons que l'Association de Parents de l'Enfance Inadaptée (APEI° est une association gérée par des parents bénévoles.

Merci aux Rastellaines et aux Rastellains pour leur accueil et leur générosité

Nathalie BLANC

COMMUNIQUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DANS NOTRE VILLAGE

Afin de pouvoir établir des prévisions d'effectifs scolaires, la direction de l'école communale et la municipalité désireraient connaître les intentions des parents de jeunes enfants (2.5 ans-10 ans) quant à une future inscription dans notre école.

Les personnes désirant inscrire leurs enfants pour la prochaine rentrée ou à une date plus lointaine peuvent le faire savoir directement au secrétariat de mairie au : 04 90 46 10 47 ou par mail à : secretariatrasteau@orange.fr

Ou au secrétariat de l'école communale au : 04 90 46 13 93 ou par mail à : ce.0840677@ac-aix-marseille.fr

Par avance merci

Aux habitants des lotissements

Résidents des lotissements (Bastides de la Gariguette, Terres rouges, les Garriguettes, Cacharel) il est important que vous précisiez sur les piliers de vos entrées le numéro de votre habitation.

En effet, La Poste, les livreurs de colis mais surtout les services de secours d'urgence, sont souvent dans l'impossibilité de trouver la bonne adresse et passent beaucoup de temps à la recherche des numéros

. Pensez-y, merci de faire le nécessaire

LES CEREMONIES DU SOUVENIR

Cette année encore le beau temps a été de la partie. Et c'est devant une foule nombreuse que Rasteau a commémoré la fin de la première guerre mondiale.

Après les discours de Quentin Bertrand et de Mr le Maire, les enfants ont égrené la longue liste des rastellains morts pour notre pays.

Nous nous sommes tous recueillis pendant la minute de silence.

Enfin notre hymne national a ponctué cette cérémonie du souvenir qui, en ces temps perturbés, revêtait une dimension toute particulière.

Là encore, nous devons saluer le travail des enseignantes et de l'équipe communale auprès des enfants.



Le lundi 5 décembre, un hommage national aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie regroupait les anciens combattants d'Algérie devant le monument aux morts.

Cette commémoration ayant lieu un jour de semaine, elle n'a pas réuni beaucoup de rastellains sur la place de l'Apparent. Et peu de monde entourait nos anciens combattants et l'équipe municipale pour le dépôt de gerbe et la minute de silence. La cérémonie n'en fut pas moins émouvante

B.B

UNE MIGRATION BIEN SYMPATHIQUE ET SCINTILLANTE

Vous l'avez surement remarqué pour la deuxième année consécutive, de charmants cervidés squattent le jardin de la mairie. Certes, restrictions énergétiques obligent, les illuminations ont été réduites en nombre et dans le temps. Vous l'avez lu dans l'édition de Mr. le Maire, de nouvelles plages horaires de l'éclairage public seront mis en place. L'économie d'énergie est l'affaire de tous et en premier lieu des communes.



LE CONCERT DE NOËL

Affluence des grands soirs dans l'église St Didier, ce vendredi soir 16 décembre pour y écouter un concert de Noël. Les choristes de CANTA VENTUR sous la direction de Yohannette BONICEL et ceux de CANTO INSIEME sous la direction de Lise-Eléonore RAVOT nous ont enchantés Accompagnés au piano par Marie-France KLIN et par trois rastellains Patrick LICASALE à l'accordéon, Markus HUNNINGER au clavecin et Maja PETER à la flûte, et admirablement complétés par Lise-Eléonore RAVOT remarquable mezzo-soprano, ils nous ont ravis tantôt par des airs d'opéra, tantôt par des chants de Noël populaires. Markus et Maja nous ont offert une très belle canzona à la flûte et au clavecin. Mais un des moments exceptionnels fut sans nul doute le duo pour le moins original que nous ont interprété Markus et Patrick. C'est une adaptation unique que Markus avait réalisé pour l'occasion de l'allegro d'une sonate de J-S BACH. Le public, conquis, a réservé un accueil extraordinaire à cette composition et a, longuement, applaudi nos deux talentueux interprètes. Enfin pour le plus grand plaisir de l'assistance les deux chorales ont entonné des chants traditionnels, repris en chœur par tous, petits et grands.



1Les choeurs et Lise-Eléonore RAVOT 1

Une soirée comme on en redemande.

B.B

LA MAISON DE SANTE DE RASTEAU

La Maison de Santé est heureuse d'annoncer qu'en 2023 de nouveaux locaux seront ouverts.

Dès janvier 2023, le bâtiment de santé accueillera :

- 3 nouveaux bureaux occupés par une orthophoniste Noémie Sanjullian, une sage-femme Marlène Bonino, une nouvelle psychologue Eve Jamil et notre coordinatrice et infirmière ASALEE Claire Coppola.
- Une salle d'activité de 65 m² permettant d'accueillir les ateliers suivants : rencontres pour les aidants, soutien à l'arrêt du tabac, autour de la périnatalité et de la parentalité, sport et santé équilibre, ainsi que des activités de yoga, yoga sur chaise, pilâtes dispensées par Christine Rouaux, kinésithérapeute dans la Maison de Santé et des activités de gym douce et de dynamique dispensées par Martine Baudraz, maître nageur dans la MSP, qui viendront en complément des activités déjà existantes d'aquagym et de bébé nageur.

Dès février 2023, le deuxième bâtiment d'hébergement sera ouvert à la location :

- 3 studios individuels non meublés.
- Logements adaptés pour des personnes en situation de fragilité, bénéficiant de la proximité des soignants.
- Un jardin privatif côté stade, ainsi que d'un jardin commun à l'arrière (projet de jardin partagé en cours d'élaboration)
- Salle commune avec une grande cuisine équipée ainsi qu'une buanderie commune.
- Le loyer mensuel est de 680 € + 120 € de charges prévisionnelles (eau, électricité, ménage)

Contact : Dr Catalan et Dr Forté au 04 90 70 92 80 ou docteurforte@gmail.com



Terminons enfin avec une coutume universelle en cette fin d'année, les vœux

LES VŒUX DU MAIRE AU PERSONNEL

L'ambiance était amicale et détendue pour la cérémonie des vœux du Maire au personnel. Après avoir remercié l'ensemble des employés municipaux et tout le corps enseignant pour le travail quotidien que chacun accomplit, le Maire a rappelé combien tous avaient été réactifs et efficaces lors du début d'incendie de l'école et a adressé à l'ensemble du personnel ses vœux pour 2023.

La petite réunion fut suivie d'un apéritif dinatoire comme seul notre village en a le secret.



B.B

INFORMATIONS MUNICIPALES

La remise en état des routes et chemins de Rasteau :

La remis en état des chemins et routes sera achevée lorsque la météo le permettra. Les voies sont détrempées et toute intervention est pratiquement impossible et surtout inefficace.

Réglementation sur l'hygiène canine :

Pour des raisons évidentes d'hygiène et d'ordre sanitaire, les déjections canines sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et les aires de jeux pour les enfants. Compte tenu des nuisances visuelles, olfactives, sanitaires et de la dégradation de l'espace public, les articles R632-1 du code pénal et R541-76 du code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures liquides et liquides insalubres. Par conséquent, le fait de ne pas ramasser ces déjections expose le propriétaire de l'animal à une contravention de 2^{ème} classe, soit 35€.

Elagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement et la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Si un accident survenait la responsabilité du propriétaire pourrait être engagée.

Rappelons, de plus, que les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs, EDF, téléphonie, éclairage public. Il est interdit de laisser pousser la végétation à moins de 2 mètres du domaine public et les branches et racines qui avancent sur son emprise doivent être coupés à la diligence des propriétaires ou des locataires (décret d'août 1987)

Urbanisme

Depuis le 1^{er} septembre 2022, les nouveaux formulaires de demandes de dossiers d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, certificat d'urbanisme,...) sont disponibles sur le site service-public.fr ou sur le site de la commune via : mairie/autorisation d'urbanisme en ligne.

Nouvelle démarche administrative.

Le décret N° 2022-1102 du 1^{er} août 2022 fixe les modalités et la date à partir de laquelle s'applique le transfert aux Services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) de la gestion de la taxe d'aménagement. Désormais, pour tout dossier d'urbanisme déposé depuis le 1^{er} septembre 2022, le demandeur devra obligatoirement effectuer sur le site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers », la déclaration générant automatiquement la taxe d'aménagement. Cette taxe concerne les opérations de constructions, reconstructions et agrandissement d'un bâtiment, les installations ou aménagements de toute nature (piscine, abri de jardin, extension,...) elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme

Directeur de publication : Laurent Robert

Comité de rédaction : Commission Communication

BONNE FIN D'ANNEE